Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

Carpentras, des réverbères flambants leds



La Ville de Carpentras a procédé au remplacement des candélabres du parking esplanade du Général Khélifa, de 157 places gratuites, en juin dernier. Près de 45 anciens lampadaires énergivores ont été remplacés par 17 lampes Leds, plus performantes et moins consommatrices en énergie. Près de 66% du parc d'éclairage public est désormais composé de cette nouvelle technologie.

Un système de gradation lumineuse nocturne a également été mis en place pour limiter la consommation tout en assurant la sécurité dans l'espace public. D'autres lampadaires vont être changés avenue du Mont-Ventoux et place de Verdun, dans le cadre des travaux de requalification de l'avenue.

Un contrat de performance énergétique de 12 ans
Celui-ci prévoit : un plan pluriannuel d'investissement pour remplacer progressivement les luminaires les plus énergivores ; Un suivi précis d'indicateurs de performance ; et un système d'intéressement basé sur les économies d'énergie réalisées.

L'entretien et le renouvellement du patrimoine
Les remplacements des lampes par des leds se font par secteur, dans une cohérence géographique. Par exemple, l'ensemble du centre-ville a été modernisé entre 2022 et 2023. En 2024, des candélabres solaires ont été installés dans le quartier du Pous du plan pour un montant de 9 786€ et l'éclairage du chemin St-Roch a été modernisé pour un coût de 15 402€.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026



Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

Candélabre à leds Copyright Ville de Carpentras Communication

Abattoirs de Carpentras, la Ville retrouve la pleine propriété des murs et du terrain



«Il est des dossiers difficiles à traiter dont l'aboutissement revêt un véritable enjeu, et je suis heureux de finaliser celui des abattoirs, confiait Serge Andrieu, maire de Carpentras. En 2011, la Ville de Carpentras les avait perdus en échange de la continuité de l'activité pendant au moins 15 ans. Tout le monde a pu constater que l'engagement du repreneur n'a pas été tenu.

Dès 2018, j'ai engagé la procédure juridique pour que la mairie retrouve la pleine propriété des bâtiments et du terrain. Je viens de recevoir la notification du tribunal qui prononce clairement que la pleine propriété revient à la Mairie de Carpentras avec une astreinte journalière de 100€ si nous n'avons pas récupéré les clés d'ici 4 mois. Nous récupérons également 3 000€ au titre du remboursement des frais de justice que nous avons engagés.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

Les abattoirs étant situés en zone économique, nous allons maintenant travailler avec la CoVe –Communauté d'agglomération Ventoux Comtat Venaissin- pour donner un avenir à ce bâtiment. Les carpentrassiens récupèrent enfin ce lieu ! »

Pour mémoire
Les abattoirs de Carpentras, situé Chemin des Roseaux, route d'Orange à Carpentras, gérés par la société Agouram, disposaient depuis janvier 2017, d'un agrément pour l'abattage Halal de volailles domestiques, petits gibiers à plumes, lagomorphes domestique et petit gibier d'élevage à poils : lapins, lièvres et poules.

Il avait été fermé par les services de l'Etat, plus précisément par la Direction départementale de la protection des populations pour de graves manquements aux règles d'hygiène et de protection animale' notamment après des inspections en octobre, avril et juin 2023 pour une absence de bonnes pratiques de l'hygiène, manque de traçabilité des animaux, mauvaises conditions d'hébergement des animaux de plusieurs semaines au lieu des 5 jours règlementés, absence de formation du personnel, cuisine vétuste et absence de refroidissement rapide des carcasses.

Historique
en décembre 2010, les services sanitaires de la Préfecture de Vaucluse ont enjoint la collectivité à réaliser des travaux, conformément aux dispositions sanitaires, pour le maintien de l'agrément au-delà du terme du 31 décembre 2010. La Commune ne pouvant faire face aux investissements importants des bâtiments et aux évolutions réglementaires répétées, elle ne peut maintenir une activité sous forme de gestion publique (document municipal ici) et cession des abattoirs de la commune à la Sas Alazard et Roux au profit des abattoirs du Sud ici. La société Agouaram avait fermé ses portes depuis le 14 juillet 2024.

Carpentras : Travaux d'extension à l'école François Jouve

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026



La Ville de Carpentras a entrepris depuis le mois de mai 2024 des travaux d'extension et de rénovation au sein de l'école élémentaire François Jouve. Les aménagements prévus qui comprend la création d'une salle polyvalente, de deux nouvelles classes et une reprise de la toiture se termineront en janvier 2025.

La Ville de Carpentras a placé l'été 2024 sous le signe des travaux au sein de sa commune. Après les travaux d'élargissement qui ont démarré sur l'avenue pont des fontaines, la municipalité poursuit son engagement dans les écoles de la ville. C'est l'école élémentaire François Jouve qui est désormais au centre de l'attention et qui subit depuis le mois de mai 2024 des travaux d'extension et de rénovation.

Depuis 2017, la Ville entreprend de nombreuses actions d'élargissement au sein de cet établissement. Pour accueillir plus de projets pédagogiques, l'école François Jouve a vu deux nouvelles classes et deux nouveaux enseignants s'ajouter au dispositif initial de la structure. En 2018 c'est un dédoublement des classes de CE1 qui a permis à l'école d'héberger plus de 250 élèves répartis en 15 classes. Pour permettre leur accueil, des modules préfabriqués ont été installés dans la cour de récréation mais ils ne pouvaient être qu'éphémères. C'est pour cette raison que des travaux de rénovation et d'extension sont actuellement menés.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026



Crédit Photo : Ville de Carpentras

Une nouvelle salle polyvalente et une reprise de la toiture

Concrètement, le chantier qui a débuté en mai 2024 et qui s'achèvera en janvier 2025, comprend une extension de 145m2 afin de créer une salle polyvalente, tout en répondant aux attentes de la communauté éducative. Le bâtiment principal de 168m2, va être rénové avec une reprise de la toiture et un aménagement de deux salles de classe de 38m2 va être effectuée et d'un réfectoire afin d'améliorer les conditions d'usage.

Depuis mai 2024, les ouvriers ont commencé à réaliser les fondations de l'extension et monté les murs. Depuis juillet, la toiture et les menuiseries sont installés. Ce projet est estimé à un montant de 660.000 €. Il est financé grâce à l'aide d'une subvention de la préfecture de la région PACA : l'opération DSIL. Une seconde aide financière devrait se joindre à la première et elle proviendrait du fonds vert France Relance. Plusieurs autres établissements de la ville de Carpentras vont subir des travaux durant cet été 2024.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

Carpentras : la Ville fait don de gilets pare-balles à une association ukrainienne



La Ville de Carpentras a décidé de faire don de 14 gilets pare-balles d'une valeur de 500€ chacun à l'association Gilet Ukraine qui les expédie ensuite dans le pays qui vit actuellement une période de guerre. Carpentras est la première ville du Vaucluse à avoir fait don de ce type de matériel.

Carpentras s'engage pour venir en aide aux ukrainiens. La municipalité a annoncé ce mercredi 17 juillet, avoir fait don de 14 gilets pare-balles à l'association Gilet Ukraine, fondé en mars 2022 qui récupère des gilets pare-balles « déclassés » des forces de l'ordre, les reconditionnent et les expédient ensuite sur les zones de conflit, sur le sol ukrainien.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

Le matériel offert provient de la police municipale de la ville de Carpentras qui compte 25 agents à plein temps. En France, les fournisseurs de gilets pare-balles garantissent les qualités de balistiques de leur produit pendant cinq ans. Au-delà, ils sont considérés comme « déclassés » ou « réformés » et ils sont généralement détruits même s'ils sont toujours fonctionnels et prêt à l'emploi. La ville de Carpentras a choisi plutôt que de privilégier cette solution, de les donner à une association qui agit concrètement en faveur des Ukrainiens.



Plusieurs avantages pour Carpentras

Cette initiative que la ville de Carpentras a décidé de mettre en place, offre également de nombreux avantages pour la commune. Le premier est bien évidemment le soutien humanitaire que cette action apporte. En fournissant les gilets, la ville vauclusienne contribue à la protection des civils et des médecins sur place, présents dans les zones de conflits.

Le second avantage est que cette action permet une réduction des dépenses pour la Ville qui aurait dû payer des couts liés à la destruction des gilets. Le dernier qui est directement lié au second, relève d'un caractère environnemental. En évitant la destruction de ce matériel, la commune diminue la pollution associée à l'opération d'élimination.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

Carpentras : travaux d'élargissement sur l'avenue pont des fontaines



Le 8 juillet 2024, des travaux d'élargissement des trottoirs ont démarré sur l'avenue Pont des Fontaines, à Carpentras. Ces aménagements qui sont à l'initiative de la municipalité, dureront jusqu'au 30 aout 2024 et auront pour but final de faire face à la recrudescence de piétons sur cette avenue.

Cet agrandissement des bordures fait sens puisque la municipalité de Carpentras avait entamé des travaux de la rénovation de la chaussée sur cette même avenue. Si les deux chantiers n'ont pas été effectués simultanément c'est en raison des nuisances sonores causées par le premier chantier et du retard pris par celui-ci qui ont empêché la Ville de Carpentras de mettre aux normes les trottoirs au moment voulu.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

Ce chantier d'élargissement n'impactera pas les habitants de la municipalité sur le plan des nuisances puisque celui intervient en période de vacances scolaires. L'avenue pont des fontaines comptant de nombreux établissements scolaires, le chantier pourra se dérouler sans causer de problèmes aux riverains.



Conséquences sur la circulation

Ce chantier qui permet à la Ville de répondre aux exigences PMR (critères d'accessibilité d'un bâtiment à une personne à mobilité réduite) sera assuré par l'entreprise Colas France-Agence SRMV et aura un cout total de 302.360 euros. Les rénovations entreprises permettront une largeur suffisante pour les piétons, les poussettes et les fauteuils roulants. La Ville en profite également pour réaliser une remise à neuf sur le quai de bus situé devant le lycée professionnel Les Chênes.

Si les nuisances ne seront pas un problème pour les carpentrassiens, il faudra tout de même s'adapter durant l'été 2024 car la circulation sera modifiée le temps du chantier. Du 8 juillet au 30 aout, la chaussée de l'avenue sera rétrécie et entrainera de par ce fait une suppression d'un sens de la circulation. L'avenue sera donc accessible depuis l'Avenue Saint-Roch-RD 938 par un sens unique et seulement vers l'Avenue Jean Moulin-RD 13.